

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE MARDI 14 JUIN 2012 A BRUXELLES – 18h00

APPROUVE

Présents :

Michel LOUWAGIE – président FRBN
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN
Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN
Martin DEMEESTER – Bart DEWULF, administrateurs VZF
Paul EVRARD – Arthur VANDER BEKEN, administrateurs FFBN
Excusés: Johnny VAN DER STRAETEN – Christiane DE SCHEPPER

01. Notules

1.1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 12/04/2012 est approuvé définitivement après quelques adaptations.

02. Finances

02.1. Commentaires Assemblée Générale FRBN 26.04.2012 (exercice 2011)

- réélection président national : M. LOUWAGIE tient à remercier tous les administrateurs pour son nouveau mandat et pour leur confiance.
- confirmation 6 administrateurs nationaux: J. VANDER STRAETEN – M. DEMEESTER – B. DEWULF – P. EVRARD – A. VANDER BEKEN – C. DESCHEPPER.

02.2. Subsidies Loterie Nationale

Les subsides pour les projets de jeunes 2011 ont été déjà réglés. Les subsides de l'année 2012 sont récemment approuvés.

02.3. Convention FRBN-Athlète :

Pour le moment la disposition contractuelle est en vigueur : la participation active et obligatoire pendant les 3 journées de compétition aux Championnats de Belgique Natation OPEN est une condition pour le remboursement des notes de frais (pour record belge ou performance internationale). Il s'avère que plusieurs nageurs n'ont pas respecté cette disposition lors de l'édition précédente du CB OPEN.

Le CA examine la possibilité d'imposer la participation obligatoire au CB OPEN comme obligation officielle pour tous les athlètes sélectionnés aux CE / CM.

De la part de la VZF, la proposition suivante est présentée :

Un athlète doit se qualifier aux min. 2 finales individuelles pendant 2 différentes journées de compétition et il doit effectivement avoir nagé ces finales individuelles l'après-midi.

Cette proposition sera soumise pour approbation à la prochaine réunion du CA.

W. GEORGES signale que la plupart de conventions actuelles « FRBN-Athlète » se terminent après le CE Debrecen (31.05.2012).

02.4. Agreement LEN-FED au sujet de l'organisation CEJ Natation Anvers 2012

W. GEORGES rapporte que cette convention a été signée par les deux parties.

03. Approbation des modifications Règlements FRBN éd. 2012

03.1. Adaptation tableau de juridiction FRBN (transfert / référence à la CBAS)

C. LIPPENS donne des précisions sur les adaptations proposées au niveau de la juridiction interne.

En résumé : le Conseil d'Administration ne siègera plus comme organe d'appel juridictionnel interne. À partir du 01.06.2012 chaque requête d'appel devra être introduite auprès de la Cour Belge d'Arbitrage pour le Sport.

Rédaction	Envoi	Remarques	Approbation
15/05/2012	07/06/2012	14/06/2012	14/06/2012

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be - WEBSITE : www.belswim.be



Bien entendu le Conseil d'Administration continuera dans le cadre de ses compétences comme organe décisionnel l'organisation et le développement des procédures de la juridiction interne, mais il ne jugera plus comme organe juridictionnel puisque cette tâche ne fait pas partie de ses devoirs principaux.

Par conséquent la juridiction interne se limitera aux procédures en première instance devant les commissions et comités compétents.

Toutefois le Conseil d'Administration possèdera une compétence exceptionnelle pour examiner et sanctionner à sa propre initiative et de manière discrétionnaire les violations flagrantes de fraude ou les infractions des intérêts sportifs primordiaux (éthique sportive, fairplay, etc).

03.2. Documents Manuel WP CSWP

* Associations temporaires (ententes)

Les 3 fédérations (FRBN – FFBN – VZF) marquent leur accord sur la réintroduction de cette association temporaire pour stimuler et promouvoir le water-polo aux jeunes joueurs. Les demandes de création d'une association temporaire doivent être introduites chaque saison et en tout cas les joueurs ne pourront avoir qu'une seule licence à un seul club.

* Obligation profondeur champ de jeu WP DIV.1

Suite au principe juridique d'égalité le Conseil d'Administration a jugé qu'il est impossible de maintenir la dérogation originale (max. 50% de matches à domicile) sur la profondeur imposée (min. 1,80m) (cf. décision octobre 2009).

Par conséquent le Conseil d'Administration décide comme suite :

Profondeur min. obligatoire de 1.80m pour tous les clubs de DIV. 1 WP à partir de la saison 2013-2014, sans aucune exception.

Par conséquent les clubs impliqués auront encore l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de se mettre en règle.

03.3. Frais de déplacements arbitres WP

La Commission Centrale des Arbitres propose la modification suivante relative aux frais de déplacements pour les arbitres de WP > adaptation du tarif actuel € 0,30 / km à l'indemnité kilométrique en vigueur pour les services publics fédéraux (pour le moment = € 0,3352 / km mais il y a une indexation annuelle).

Le Conseil d'Administration a approuvé cette modification de règlement, malgré les initiatives actuelles du COIB et des fédérations sportives nationales au sujet d'un statut fiscal uniforme pour les arbitres.

04. Rencontres Internationales

04.1. CE 2012 Debrecen :

W. GEORGES signale que la LEN a approuvé notre demande exceptionnelle relative à la livraison de plusieurs accréditations additionnelles (suite au dépassement de quota réglementaire).

05. Courrier

05.1. COIB

- Assemblée Générale – vendredi 01 juin 2012 – 18h00 > la FRBN sera représentée par W. GEORGES – P. EVRARD – J. VANDER STRAETEN

- JO LONDRES 2012 > aide financière via Suseia. W. GEORGES a pris ses renseignements sur les arrangements pratiques de cette aide financière, à partager parmi les fédérations régionales (50%-50%) étant donné que le président M. LOUWAGIE sera en fonction sur place dans sa qualité d'administrateur COIB pendant quelques jours.

05.2. FINA

- FINA World SWI Champs 25M 2012 Istanbul > Travel & Accommodation Assistance

La FINA prendra en charge le déplacement ainsi que le séjour de 1 Président et 3 Athlètes BELGIUM.

- Press Releases :

* félicitations du Président FINA pour la réélection du président M. LOUWAGIE

* tirage au sort compétition WP JO LONDRES 2012

* FINA WP Referees School – DUBLIN (IRL) – 06-08/07/2012

05.3. LEN

- Bids candidatures / organisations Championnats d'Europe 2013-2016

Rédaction	Envoi	Remarques	Approbation
15/05/2012	07/06/2012	14/06/2012	14/06/2012

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be - WEBSITE : www.belswim.be



05.4. VZF :

- courrier CA VZF : félicitations au président LOUWAGIE suite à son réélection.
- la FRBN a pris connaissance de la désignation de représentants VZF dans les Cellules Sportives FRBN.
W. GEORGES demande, dans la mesure du possible, d'assurer la présence de min. 2 délégués VZF à chaque réunion nationale afin qu'on puisse réunir valablement.

05.5. FFBN : néant

05.6. Commission Sportive Nationale Masters > demande relative aux classements / rankings masters > le CA a suivi l'avis de la Commission Sportive Nationale et par conséquent il est impossible de donner une suite favorable à cette demande.

06. Divers

06.1. Commission des Sages : situation actuelle match KZK – CNT

06.2. Update Calendrier réunions FRBN juin-août 2012

Le CA a définitivement fixé les réunions fédérales au mois de juin.

La date de la réunion suivante CA (entre le 15 août – 15 sep) sera fixée à la réunion dd. 14.06.2012.

06.3. Autres divers

W. GEORGES signale que les invitations aux finales de la Coupe de Belgique Water-polo (02 juin 2012 – Piscine Wezenberg Anvers) ont été envoyées par le club organisateur AZSC.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur, Wouter Georges, Secrétaire-Général

**PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION :
JEUDI 14 JUIN 2012 – 18h00 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES**

<i>Rédaction</i>	<i>Envoi</i>	<i>Remarques</i>	<i>Approbation</i>
15/05/2012	07/06/2012	14/06/2012	14/06/2012

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be - WEBSITE : www.belswim.be

